IMT Nuremberg Archives

H – 4754

International Court of Justice

H4754 – 0002

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL
des Grands Criminels de Guerre

MINISTÈRE PUBLIC
Délégation Française

20, Place Vendôme
PARIS

Téléphone : OPÉRA 73-27 - 14-60

Le Délégué Adjoint du Gouvernement Français au Ministère Public du Tribunal Militaire International certifie que la pièce portant la référence suivante :

R.F.III.36 numéro de dépôt 1117

a été prélevée en vue de sa représentation au Tribunal dans les archives du Ministère de l'Information en provenance de la documentation recueillie au Commissariat à l'Information du Comité de la France Combattante à Londres

Paris le 1er Août 1946

Edgar Faure

A 101612

1117

COMMISSARIAT A L'INTERIEUR

Service Courrier
DOCUMENTATION & DIFFUSION

(ORIENTATION)
No: 5844

DATES: (Inf: 14.4.44
(Rèc: 6.5.44
(Dif: 26.5.44

D 3515
4

D
Documentation

CONFERENCE DE PRESSE A L'AMBASSADE
D'ALLEMAGNE
LE VENDREDI 14 AVRIL 1944

La conférence est faite par M. Schott et le conseiller Schwendmann

Partie politique - Tout d'abord, le conseiller Schwendmann demande si des questions sont posées et c'est tout de suite la tragédie d'Ascq qui est évoquée.

M. Schott prend la parole pour donner le point de vue militaire. Il précise qu'un transport de troupes Waffen S.S. venant du front de l'Est a eu un déraillement à la suite de sabotage et qu'il y a eu des blessés et des morts. La colère de la part de ces troupes, qui viennent de l'Est où les combats sont très durs, s'est traduite par des représailles immédiates contre les employés de la S.N.C.F. et contre les gardiens des voies ferrées. Mais le chiffre des morts a tout de même été exagéré.

A ce moment, un confrère fait remarquer qu'un journal local a tout de même publié dans ses avis nécrologiques le décès de 76 personnes.

M. Schott répond que le chiffre des décès à la suite de l'affaire d'Ascq est beaucoup plus bas.

Le conseiller Schwendmann prend alors la parole pour rappeler qu'il est normal qu'après certains attentats - et il rappelle celui qui a eu lieu dernièrement contre le tramway a Toulouse qui a entrainé la mort d'une trentaine de personnes que l'état d'esprit des troupes les porte à des représailles immédiates. En ce qui concerne Ascq, il précise que son collègue (Schott) n'a pas indiqué qu'en dehors de l'acte de sabotage il y avait eu une fusillade et qu'on avait tiré par conséquent sur la troupe. L'accident, dit-il, ne semble pas avoir fait de victimes, c'est la fusillade qui a suivi qui en a fait.

Des journalistes français font remarquer alors qu'il est anormal de comparer des actions de terrorisme qui sont des irréguliers ne connaissent aucune des lois de la guerre à des représailles faites par une troupe régulière normalement encadrée et commandée.

Le conseiller Schwendmann répond alors qu'il espère que M. Darnand venu malheureusement un peu tard, arrêtera la terrorisme. Il y a un an, dit-il, il n'y avait pas grand chose, mais vers juin-juillet 1943 les actions terroristes se sont considérablement développées. Les contre-mesures françaises ont été bien tardives.

Le conseiller Schwendmann fait ensuite remarquer que dans les conférences de presse qu'il a avec les journalistes étrangers, ces derniers lui posent beaucoup plus de question que les journalistes français. On lui pose alors toutes une série de questions dont voici les plus importantes:

En ce qui concerne Berchesgaden y-a-t-il eu réellement une conférence ces derniers jours ? Le conseiller répond que si une telle conférence a eu lieu d'attendre ce dernier qui nous fixera le cas échéant.

On parle ensuite de pourparlers qui auraient eu lieu à Madrid entre industriels allemands et américains. Le conseiller précise qu'il faut voir les choses clairement, il indique par là qu'il n'y a certainement pas eu d'initiative du côté allemand et il explique son point de vue comme suit: Le Fuhrer n'a pas déclaré la guerre et par contre il a offert à plusieurs reprises la paix, après l'affaire de Pologne, après l'affaire de Norvège par exemple. Mais chaque fois les anglo-américains ont interprété ses propositions comme un commencement de peur. Dans ces conditions, pour une personnalité comme celle du Fuhrer toute initiative diplomatique est donc impossible. D'autre part, vous savez comment l'Allemagne est organisée. Il n'est pas concevable dès lors qu'en dehors du chef quelquechose soit tentée. "Tout cela c'est du bobard" et très souvent ces bobards ont des origines russes dans le but de manoeuvrer les anglo-américains.

1ère phase : politique avait pour but d'entrainer les neutres dans le clan des anglo-américains, Elle a échoué.

A 101613

2ème phase : le même but mais par le détour du plan économique.

La Turquie et la Suède en particulier ont subi des pressions.

H4754 - 0003

H4754 – 0004

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NUERNBERG, GERMANY
Exhibit RF 1117
Filed Feb 5, 1946

DOC. R.F. N° 117

H-4754

A 121611

H4754 – 0005

RETIRÉ